

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL **SOCIETE EN FORMATION**

Je soussigné(e), Monsieur TIGA SECK agissant en qualité de Chargé d'Affaires Affaires, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 59 Avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris.

Certifie par la présente que la somme de 1 000,00 €, représentant le capital libéré¹ de la société YOGEN SUPERMACHE au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à :

SASU YOGEN SUPERMACHE

RDC

799 CHEMIN DU CENTRE

97440 ST ANDRE,

- A été déposée dans nos livres le 12/08/2026
- Et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée ².
 - o Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
À ST ANDRE, le 25 août 2026

Représentant CEPAC

TIGA SECK



CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC SEANNON
AGENCE SAINT ANDRE ANDROPOLIS
100 Chemin Lottoryen
97440 SAINT ANDRE

¹ Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

² Pour les S.A. uniquement

La Caisse d'Épargne CEPAC recueille en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Les informations vous expliquant pourquoi et comment La Caisse d'Épargne CEPAC utilisera vos données, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous pouvez y accéder à tout moment sur notre site : www.caisse-epargne.fr/cepac ou sur simple demande auprès de votre agence.

Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
(Identité + adresse des souscripteurs personne physique et/ou morale) KANTHASAMY Jaivicknesh 54 ALLEE DES FOULARDS 97440 SAINT - ANDRE	100	1000€	(Montant libéré +indiquer si libération partielle) 1000€
Total	(Nombre d'actions total) 100	(Montant du capital de la société) 1 000,00 €	(Montant du capital libéré) 1 000,00 €

Le présent état constatant la souscription des actions de la société YOGEN SUPERMARCHÉ est certifié exact, sincère et véritable par le(s) actionnaire(s) fondateur(s).

Fait à : ST ANDRE
Le : 25/08/2026
En 2 exemplaire(s)

Signature de(s) actionnaire(s)

97440
CAISSE D'EPARGNE CEPAC REUNION
AGENCE SAINT ANDRE ANDROPOLIS
100 Chemin Lotiguyes
97440 SAINT ANDRE